



TROUPES COMPÉTITIVES 2026-2027



**DOCUMENT
D'INFORMATIONS
POUR LA SAISON
2026-2027**

FONCTIONNEMENT DES AUDITIONS

Pour participer aux auditions, le danseur doit d'abord s'inscrire via notre plateforme d'inscription (SportPlus).

Si vous êtes un membre existant, veuillez vous connecter à votre dossier.

Si vous êtes un nouveau membre, il faut alors se créer un dossier.

Lorsque vous êtes connecté ou que votre dossier est créé, rendez-vous sur la page d'inscription. Sélectionnez le Programme "Compétitions" et le Niveau "Auditions".

Sélectionnez ensuite la ou les auditions à la quelle/auxquelle le danseur désire participer.

À la suite de nos 3 jours d'auditions, nous enverrons les réponses (positives ou négatives) à chaque danseur dans un délais d'environ 2 semaines.

Il est important, lors de l'inscription du danseur, de s'assurer que l'adresse courriel inscrite au dossier est valide. Ce sera cette adresse courriel qui sera utilisée pour envoyer les réponses.

Il est primordial de lire attentivement le courriel COMPLET dans l'optique où le danseur est sélectionné pour une ou plusieurs troupe(s). Des informations très importantes seront détaillées dans le courriel.

SOLOS/DUOS/TRIOS

Pour poser sa candidature pour un projet de solo, duo ou trio, il est obligatoire d'écrire un courriel au enkdanse@yahoo.ca AVANT la date de l'audition. Le danseur sera alors jugé pour ce projet en même temps que son audition de troupe.

Pour tous les duos et trios, ceux-ci doivent être formés AVANT les auditions. Nous ne formerons pas de duo ou de trio nous-même.

Notez que tous les solos/duos/trios sont des projets à part des troupes. Les paiements pour ceux-ci se font donc à part.

Prix 2026-2027:

Solo: 650\$

Duo: 700\$ (à deux)

Trio: 750\$ (à trois)

Ceci n'inclut PAS les inscriptions aux compétitions et le costume.

Le danseur devra choisir les compétitions auxquelles il désire participer lorsqu'il recevra son courriel d'acceptation. Un formulaire sera envoyé dans le courriel et il devra nous être renvoyé une fois rempli.

**Le paiement pour les pratiques de
solo/duo/trio doit être payé**

AU COACH

**Le paiement de compétitions choisies par le
danseur doit être payé**

AU STUDIO

Le paiement du costume doit être assumé par

LE DANSEUR

Un élève qui s'embarque dans un projet de solo, duo ou trio prend la responsabilité sur lui d'être à jour dans sa pratique et dans son apprentissage.

Le danseur doit être disponible pour les pratiques avec sa coach. Un élève qui a de très minces disponibilités pourrait se voir refuser l'accès à un tel projet.

Nous attendons de nos élèves d'être prêts à relever des défis, à faire preuve d'ouverture d'esprit et de faire confiance à sa coach.

Le danseur sélectionnera les compétitions auxquelles celui-ci désire participer. Une fois la sélection faite, elle est officielle et ne peut être annulée. Si le danseur se désiste, aucun remboursement ne sera possible et des frais d'annulations seront chargés.

Les élèves qui s'impliquent dans un projet de solo, duo ou trio doivent être conscient que la priorité numéro 1, c'est la troupe. Les danseurs doivent être assidus, sérieux, travaillants et participatifs dans leur cours de troupes ainsi que dans leur cours techniques, et ce à chaque semaine.

Un danseur qui s'absente beaucoup dans ses cours de chorégraphie et/ou dans ses cours techniques pourrait se voir retirer son solo, duo ou trio à n'importe quel moment dans l'année.

PRODUCTIONS

Notre équipe de coachs prépare, pour la saison 2026-2027, plusieurs projets de productions de styles et niveaux variés.

Comment procéder si le danseur désire s'investir dans une production?

Lors des auditions principales, les juges pré-sélectionneront des danseurs qu'ils considèrent adéquats pour des productions précises. Ces danseurs seront invités aux auditions des productions, qui auront lieu à la fin du mois d'août. L'invitation sera envoyée dans le courriel d'acceptation dans les troupes compétitives. Le danseur peut accepter OU refuser cette invitation.

L'élève qui s'engage dans une ou plusieurs productions s'engage à:

- *Être présent à toutes les pratiques**
- *Être disponible les vendredis soir et
possiblement les dimanches**
- *Être à jour dans son apprentissage et à
pratiquer à la maison**
- *Participer adéquatement et fournir les efforts
nécessaires dans les pratiques**

PAIEMENTS

En premier lieu:

Un dépôt de 100\$ par troupe et projet supplémentaire (ex. une troupe, un solo et une production) est requis sur réception du courriel d'acceptation. Ceci officialise la place du danseur dans la ou les troupes visées et confirme son inscription aux compétitions.

En second lieu:

Le 1er août 2026, la facture complète des compétitions sera à payée pour chaque danseur. Le montant exact à payer reste à confirmer, mais on parle d'un montant entre 275\$ et 400\$.

En dernier lieu:

La facture annuelle pour la troupe sera divisée en 9 paiements égaux, payable à chaque 1er de chaque mois, de septembre à mai. Ce montant inclut le cours, les cours techniques, les taxes et les costumes.

La facture des frais de compétitions doit être payée en totalité au moment demandé. Il n'est pas possible de procéder par versement pour ce paiement.

Les paiements mensuels doivent être programmés par virement bancaire en date du 1er de chaque mois. Le montant de vos paiements mensuels sera indiqué au bas de votre facture. Si vous désirez payer par carte de crédit, il faudra le faire en personne à la réception du studio. Les paiements par carte de crédit au téléphone ne seront plus possible pour la saison 2026-2027.

Tout paiement en retard entraînera des frais d'intérêt ajoutés à la facture, et ce à chaque mois.

Si la facture annuelle n'est pas payée en totalité en mai 2027, des frais d'intérêt plus élevés seront appliqués. Sans paiement, le dossier sera remis à une agence de recouvrement.

Il est possible de prendre des ententes de paiements particulières avec nous. Celles-ci doivent être discutées et approuvées par la direction avant le début de la saison.

ENGAGEMENT

Chaque troupe a une pratique par semaine dédiée uniquement à l'apprentissage de la chorégraphie.

Il y a également le cours technique prévu spécifiquement pour chaque troupe et pour chaque style. Chaque troupe a donc un minimum de 2h d'entraînement par semaine. Les deux cours sont obligatoires pour tous les danseurs du secteur compétitif, et ce à chaque semaine.

COURS TECHNIQUES OBLIGATOIRES:

Troupes de Hip Hop: Technique Hip Hop et Freestyle

Troupes de Jazz: Jumps & Turns et Flexibilité

Troupes de Contemporain: Ballet et Renforcement

ENGAGEMENT

Tout danseur qui se joint à une ou plusieurs troupes compétitives/projets compétitifs doit obligatoirement participer aux compétitions prévues pour la troupe. il ne sera pas possible de manquer une compétition, sauf sur avis contraire d'un professionnel de la santé.

Tout danseur qui se joint au volet compétitif doit obligatoirement participer aux spectacles de fin d'année prévus à la fin mai 2027, sauf sur avis contraire d'un professionnel de la santé.

ENGAGEMENT

Les danseurs qui font partie du volet compétitif de l'École Enkdanse comprennent qu'ils ont, tous et chacun, une responsabilité envers leur troupe et leur coach à respecter.

Les absences nuisent à l'évolution du groupe, minent la motivation et ont de forts impacts négatifs sur le travail du coach. Chaque danseur doit remplir son rôle à 100% et se doit de faire preuve d'assiduité, de persévérance et d'entraide.

ENGAGEMENT

Un nombre trop élevé d'absences et/ou de retards, un comportement irrespectueux envers sa coach ou ses collègues, un manque d'effort et d'assiduité, un non-respect des valeurs de l'École Enkdanse lors des compétitions ou tout autre comportement jugé inadéquat pourrait causer une expulsion immédiate du danseur.